



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

PROJET DE RENOVATION URBAINE ET
SOCIALE (PRUS) - AVENANT N°1 A LA
CONVENTION DE GESTION URBAINE DE
PROXIMITE (GUP)

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
23 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés avant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON -

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

PRUS

**PROJET DE RENOVATION URBAINE ET SOCIALE (PRUS) -
AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE GESTION URBAINE DE
PROXIMITE (GUP)**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La convention partenariale relative au Projet de Rénovation Urbaine et Sociale (PRUS), signée par la Ville de Niort et les partenaires le 10 mai 2007, prévoit une convention annexe sur la Gestion Urbaine de Proximité (GUP).

Par une gestion concertée et territorialisée des différents intervenants, le dispositif GUP a pour objectif d'améliorer le fonctionnement des quartiers situés en politique de la ville, la qualité et la cohérence des services urbains et la tranquillité publique. Son champ est vaste et les actions menées sont diverses.

La convention territoriale de GUP a été signée par la Ville de Niort et les partenaires le 30 décembre 2008.

Sur les sept thématiques concernées par cette convention, DEUX d'entre elles n'avaient pas encore été déclinées en actions clairement identifiées. Les thématiques « gestion des déchets » et « actions en faveur de la jeunesse » bénéficient désormais de moyens de gestion et d'interventions dédiés.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Régie des déchets ménagers de la Communauté d'Agglomération Niortaise, le quartier du Clou Bouchet et de la Tour Chabot Gavacherie bénéficie d'un dispositif spécifique de gestion des encombrants.

Ce service pourra être adapté après un bilan au terme de quelques mois de fonctionnement et au regard des nouveaux services qui pourraient être proposés par l'agglomération :

- mise en oeuvre d'un dispositif de collecte deux matinées par semaine au Clou Bouchet et à la Tour Chabot Gavacherie (CAN) ;
- mise en oeuvre d'une action de déstockage des encombrants au domicile des habitants jusqu'à janvier 2011.

La Ville de Niort a souhaité infléchir sa politique en faveur des jeunes. Ses nouvelles dispositions s'inscrivent dans les enjeux de la gestion urbaine de proximité en favorisant la prise en compte d'un public spécifique et en proposant des actions dédiées :

- élaboration d'un diagnostic sur la jeunesse ;
- création et animation d'un local jeunesse à la Tour Chabot ;
- dispositif d'appel à projet pour la jeunesse.

Afin de compléter le dispositif existant et de formaliser l'ensemble des actions sur les thématiques de la GUP,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant simplifié N°1 de la convention de gestion urbaine de proximité, signée le 30 décembre 2008 ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER